

PROJET PEDAGOGIQUE

JUILLET 2018



EAPE Les Loupiots

EAPE Les Lucioles

EAPE Le Cocon

CLAFR du Haut Pilat
(Comité de Liaison des Associations Familles Rurales)

Introduction

Ce projet pédagogique définit les moyens humains, matériels que l'ensemble des professionnels met en place pour atteindre les objectifs éducatifs.

Ce projet pédagogique est un outil de référence pour l'équipe, il permet à celle-ci de travailler de façon cohérente. Il a été réfléchi lors de réunions d'équipe, en collaboration avec les directrices adjointes et la directrice coordinatrice.

Présentation du gestionnaire

Le Comité de Liaison des Associations Familles Rurales du Haut Pilat assure la gestion de 3 structures EAJE (Etablissement d'Accueil Jeune Enfant) réparties sur le territoire de la **Communauté de Communes des Monts du Pilat**. La gestion de ces structures se fait dans le cadre d'une Délégation de Service Public de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Le CLAFR est une association loi 1901 administrée par un Conseil d'Administration. Il est composé de parents bénévoles et membres d'association Familles Rurales.

Présentation des structures :

Les Loupiots à Saint-Genest-Malifaux : 18 places

Les Lucioles à Planfoy : 18 places

Le Cocon à Jonzieux : 12 places

Les enfants sont accueillis de 10 semaines à 4 ans en accueil occasionnel et régulier.

Les équipes

La direction de ces structures est assurée par une infirmière puéricultrice qui assure la coordination entre les EAJE, elle est garante du projet pédagogique.

Dans chaque structure, une directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants ou auxiliaire de puériculture) est responsable. Elle est garante de la bonne application du projet pédagogique.

Les équipes sont composées d' :

Auxiliaires de puériculture

Assistants éducateurs titulaires du CAP Petite enfance

Une cuisinière et d'un agent d'entretien sont présents dans chaque structure.

Des stagiaires sont accueillis en coréférence entre directrice adjointe et professionnels au cours de l'année. Les directrices adjointes sont responsables du suivi des stages et de leur encadrement tout en restant en lien avec les différentes écoles.

Nos objectifs

Pour accompagner l'enfant et répondre au mieux à ses besoins, l'équipe de professionnels tend vers des objectifs communs :

- Respecter le rythme de chaque enfant selon son individualité
- Favoriser son éveil tout en lui permettant d'avoir des temps de jeux libres et encadrés mais non imposés
- Favoriser l'autonomie de chacun au quotidien
- Assurer une sécurité physique et affective
- Apprendre à vivre en groupe
- Respecter le rôle des parents en tant que premiers éducateurs, tout en assurant un soutien à la parentalité et veiller à une continuité avec la maison.

L'accueil



Accueillir un enfant c'est accueillir sa famille.

L'équipe met tout en œuvre pour faciliter la séparation :

- **Les structures sont ouvertes aux parents, ils ont la possibilité d'investir les lieux dans le respect de l'intimité et du rythme des enfants**
- **Un accueil personnalisé est assuré grâce à des temps d'échanges quotidiens**
- **Une période d'adaptation est proposée à chacun**

L'adaptation

L'équipe propose à l'enfant et à ses parents **une période d'adaptation**, qui permet de faire connaissance et de créer une relation de confiance.

Une réflexion et un travail d'équipe sur l'année 2017 a permis de proposer un schéma qui s'adapte à chaque famille et son enfant.

La directrice coordinatrice reçoit la famille **lors d'un premier rendez-vous**. Elle explique le règlement de fonctionnement et le projet pédagogique. Elle fait une visite de la crèche. Elle organise les dates d'adaptation selon les disponibilités de la famille et l'organisation de la crèche. Les trois premiers rendez-vous sont donnés avec des horaires identiques environ deux semaines avant le début du contrat (trois jours d'une heure puis augmentation du temps d'accueil). Pendant les premiers jours d'adaptation, nous essayons d'accueillir l'enfant dans le même espace de vie et avec les mêmes jeux pour lui donner des repères.

Le premier jour d'adaptation : un des parent accompagne l'enfant pendant une heure. Un professionnel commence l'adaptation s'il peut être présent le lendemain. Ce jour-là est un moment de découverte pour la famille et pour l'enfant. Le professionnel a une position d'accueillant et est à l'écoute de la famille. La fiche d'adaptation est remplie grâce aux connaissances du parent.

Le deuxième jour d'adaptation : l'enfant et sa famille sont accueillis par le même professionnel que la veille. C'est le jour de la première séparation parfois chargée d'émotion. Le professionnel est à l'écoute de la famille et la rassure. Lors du retour de la famille, il peut présenter les professionnels qui seront présents le lendemain.

Le troisième jour d'adaptation : Le professionnel du début ou un autre présenté la veille accueille l'enfant et sa famille. Lors du retour de la famille, le professionnel donne la liste de fournitures.

Pour faciliter ce temps de séparation, un **objet transitionnel** peut être nécessaire à l'enfant (sucette, doudou, objet familial) car il permet le lien entre la maison et la structure.

Ce « doudou » reste à disposition et l'équipe incite l'enfant à le poser dans la journée.

Les transmissions quotidiennes

Les transmissions personnalisées conditionnent la qualité de l'accueil, elles sont nécessaires et indispensables pour assurer une continuité. C'est un temps d'échange qui permet aux familles de poser des questions.

Matin et soir, un professionnel se rend disponible pour assurer **l'accueil de l'enfant et de son parent**. Le professionnel demande les éléments nécessaires pour accueillir l'enfant et à son départ il transmet les informations de la journée. Le professionnel veille à ce que ce temps de séparation et de retrouvailles ne soit pas trop long afin de rendre ce moment plus agréable.

L'équipe utilise différents outils (feuille de transmissions, cahier de relève) afin de faciliter les échanges familles / équipe.

La place des parents

Les parents sont invités à rentrer dans la salle de vie au quotidien.

Les professionnels, du fait de leurs compétences et de leurs expériences, soutiennent et accompagnent les parents dans leur rôle d'éducateur.

Les parents sont invités à participer à la vie de la structure (accompagnement aux sorties, bricolage, invitation à des moments conviviaux...) **et à sa gestion en s'engageant au Conseil d'Administration du CLAFR.**

Ils ont également la possibilité de s'investir en tant que parents délégués.

Des temps d'information et des moments conviviaux sont proposés dans l'année.

Afin de partager les moments de vie des enfants au sein de la structure, des photos numériques sont diffusées à l'entrée de la crèche.

Le sommeil



Les enfants ont besoin de beaucoup de sommeil, ils continuent de grandir, leur organisme poursuit sa maturation neurologique.

Les besoins sont différents d'un enfant à l'autre selon l'âge, la constitution, la nature des activités.

Le temps réservé au sommeil est un moment important, c'est pourquoi les professionnels y accordent toute leur attention.

L'équipe suit **le rythme de sommeil** de chaque enfant, avec les contraintes de la collectivité. Elle recueille les informations nécessaires auprès des familles (horaires, rituel, départ...). Elle observe les signes de fatigue.

Pour l'équipe, un enfant qui dort est un enfant qui a besoin de sommeil.

En principe, les enfants ne sont pas réveillés. Les parents peuvent eux-mêmes lever leur enfant s'il se trouve seul dans son dortoir.

Lorsqu'un enfant pleure et refuse de dormir, le professionnel le calme et le rassure. Le lever des enfants est échelonné selon leur réveil.

L'équipe met en place un **maximum de repères pour assurer une sécurité physique et affective**.

Le personnel accompagne l'enfant à l'endormissement, puis assure une surveillance des différents dortoirs à l'aide des interphones et de visites régulières tout au long du sommeil des enfants.

Chaque enfant dispose d'un lit à son nom qui peut être : d'une part, à barreaux pour les plus jeunes qui ont chacun une turbulette personnelle ou d'autre part sous forme de couchettes équipées de combi-draps et de couvertures personnels pour les grands.

Les rituels d'endormissement sont respectés (présence adulte, musique, doudou, sucette...).

L'enfant est parfois confronté à des difficultés d'endormissement (angoisse ou cauchemars). Les professionnels s'efforcent alors d'être rassurants.

Chaque structure dispose d'une chambre individuelle qui peut être utilisée en cas de besoin (isolement suite à une maladie, au bruit).

Le sommeil de l'enfant en crèche peut être différent de celui à la maison.

Les temps de repas



L'équipe fait en sorte que **le temps de repas soit considéré comme un moment de plaisir, de découverte et d'échanges.**

Une cuisinière formée aux normes d'hygiène et d'équilibre alimentaire **prépare le repas sur place.** Des menus à partir de produits frais et de saison sont confectionnés en collaboration avec les directrices adjointes. Le plus souvent possible, les fournisseurs sont locaux.

En début de matinée, un temps de regroupement est proposé aux enfants, il leur permet de se désaltérer.

Le repas

Nous différencions l'alimentation des petits et des grands.

Les biberons sont donnés dans les bras du professionnel. **Le rythme de chaque bébé est respecté.** Le début de la diversification se fait en concertation avec les familles. L'initiative leur revient, la cohérence se fait grâce aux transmissions, consignées dans la fiche individuelle de chaque enfant.

Les petits sont installés sur des transats ou des chaises hautes, l'adulte assiste l'enfant jusqu'à ce qu'il puisse manger seul.

En cas d'allaitement maternel, les mamans peuvent venir dans la structure nourrir leur enfant au cours de la journée ou fournir le lait suivant le protocole mis en place.

Pour les plus grands, le repas est prévu aux environs de 11h00, autour de petites tables et en petits groupes.

Un professionnel est présent, il accompagne et encourage les enfants, il est disponible, facilite les échanges autour du repas, composition, couleur, odeur... Dans la continuité de l'apprentissage de l'autonomie, les enfants sont invités à se servir (assiette, couvert, aliments). Ils apprennent ainsi dans le même temps, à doser leur appétit.

Devant un refus, un enfant n'est jamais forcé, il est invité à goûter. Devant des difficultés récurrentes, l'équipe fait le lien avec la famille et le médecin. Elle respecte les régimes sur prescription médicale. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est mis en place dans ce cas-là. Les régimes liés aux croyances et cultures sont respectés mais sans substitutions alimentaires.

Le goûter

Il est élaboré en fonction du repas de midi, il peut être composé selon le cas de laitages, fruits, tartines et gâteaux faits par les enfants....

Les anniversaires peuvent être fêtés à la crèche, les parents ont la possibilité de participer en apportant boissons, confiseries.

Attention les gâteaux sont uniquement confectionnés à la crèche.



Avant et après tous ces temps de repas, des rituels sont installés : passage aux toilettes, lavage des mains, du visage et présentation des menus aux enfants.



Qu'est ce que le jeu ?

Le jeu n'est pas forcément le jouet. Le jeu est une relation, le jeu est vie. Tout jeu est un langage, or un langage n'existe que si quelqu'un y croit. Le jeu est une activité volontaire, spontanée, gratuite, libre, fictive. Le tout procure du plaisir. Le jeu ne doit pas donner de résultat.

LE JEU EST UN BESOIN POUR L'ENFANT

Jouer c'est apprendre à être seul et faire seul....

Les fonctions du jeu :

- **Expérimentation**
- **Exploration et découverte**
- **Développer le langage**
- **Construction cognitive**
- **Socialisation lors de jeu en groupe**

Durant tous ces temps de jeux, des règles sont à respecter (respect du matériel, de ses pairs).

Le jeu et les activités

L'équipe aménage l'espace de telle sorte que l'enfant puisse trouver au cours de la journée un endroit pour jouer seul ou avec les autres, se reposer, regarder des livres, faire des activités manuelles, se dépenser etc...

Les activités et temps de jeux sont proposés aux enfants en fonction de leurs possibilités, de leurs envies, du nombre d'enfants présents et de la météo.

Les jeux libres

Les enfants sont autonomes dans les jeux libres. En effet, ils ont à leurs dispositions différents jeux, rangés toujours à la même place, ce qui représente pour eux un repère dans l'espace et la possibilité de jouer à ce dont ils ont besoin au moment où ils le souhaitent.

Le jeu libre est un temps important pour l'enfant, il va lui permettre de mettre en scène certaines situations de son vécu pour mieux les maîtriser (donner à manger à une poupée, faire la cuisine, jouer aux voitures...).

Toutes les actions de la journée sont sources d'activités.

C'est un temps où il va pouvoir apprendre à jouer avec les autres enfants ou ne rien faire.

Ne rien faire, est un temps nécessaire, dans la vie de l'enfant, pour assimiler tout ce qu'il a appris et découvert dans la journée. Ces moments-là, développent son imaginaire.

Les jeux d'imitations comme la dînette, le garage, la ferme, sont présents chaque jour dans la structure et sont installés par l'équipe, afin de mettre en scène le jeu. En effet, les enfants sont plus tentés de jouer lorsque le jeu est installé que lorsqu'il est dans une caisse de rangement.

Durant ces moments de jeux, l'adulte est présent et il est garant de la sécurité des enfants.

Dans ces jeux libres, le professionnel n'intervient pas, sauf s'il est invité par les enfants. C'est un temps riche pour l'observation.

Le rangement des jeux fait aussi partie du quotidien des enfants. Pour passer à une autre activité, il est demandé aux enfants, de ranger les jeux, aidés par l'adulte.

Activités motrices, corporelles et tactiles



Nos locaux nous permettent facilement d'accéder à l'extérieur, dans un périmètre sécurisé. Celui-ci est mis à profit tout au long de l'année suivant la météo.

Les enfants ont à leur disposition **des jeux extérieurs** (cabane, toboggan, vélo, porteur, ballon, cerceaux, quilles etc..).

A l'intérieur, l'enfant a aussi la possibilité de faire de **l'expression corporelle**, encadrée par les professionnels (danse, ronde, structure de psychomotricité, parcours en mousse, tunnel, tapis etc.). Dans ces moments-là, l'espace est dégagé et le mobilier peut avoir une autre fonction (ramper sous, monter sur etc..).

Des activités tactiles sont aussi proposées (manipulation de graines, semoule, sable, eau, petits objets de récupération, parcours sensoriel)

Les temps calmes et activités encadrées

Il est proposé des temps plus calmes au cours de la journée afin que les enfants se reposent : **activités sensorielles, sonores** (chanson, histoire, relaxation).

Des activités encadrées sont aussi proposées aux enfants dans le respect de leurs capacités. Pas de mise en difficulté avec une activité trop compliquée. L'enfant est libre d'y participer ou d'observer.

L'équipe n'attend pas que l'enfant produise un travail fini mais qu'il prenne plaisir et découvre. Les professionnels encadrent et soutiennent l'enfant dans ses acquisitions. Les efforts fournis sont soulignés et encouragés. Lors de ces ateliers des règles sont à respecter.

Ces activités sont cognitives / artistiques / visuelles / olfactives / gustatives / tactiles / auditives.



Puzzles, jeux de société

Musique

Peinture, collage, gommettes, pâte à modeler, terre etc...

Travail avec différentes textures, couleurs, au pinceau, au crayon ou au doigt

L'espace d'éveil pour les plus petits



Cet espace est séparé et sécurisé, agencé avec des tapis d'éveil, jeux sensoriels Les bébés sont installés confortablement pour leur permettre d'évoluer à leur rythme, passer du dos sur le ventre et faire de nouvelles acquisitions motrices. Aucune position non acquise ne sera imposée aux bébés (assis, debout).

Les transats et chaises hautes sont utilisés avec modération, pour laisser l'enfant libre de ses mouvements.

Le professionnel est disponible pour ce groupe d'enfants, et les accompagne dans leurs découvertes.

Cet espace permet aux bébés à la fois d'observer les plus grands et aussi d'avoir leur espace de jeux.

Parfois, cet espace est ouvert afin de faciliter les échanges avec les plus grands.

Les bébés participent à des temps communs avec les plus grands : chansons, histoires...

Le partenariat - Favoriser les échanges avec l'extérieur

L'équipe réfléchit au choix et à l'élaboration des projets d'animations.

Des activités en dehors de la crèche sont organisées afin de proposer aux enfants une ouverture sur le village. Elles nécessitent un encadrement suffisant pour permettre l'accompagnement des enfants en toute sécurité, c'est pourquoi nous sollicitons les familles pour accompagner ces sorties.

Des échanges avec la bibliothèque sont proposés mensuellement, les enfants découvrent les livres, écoutent des histoires et empruntent des livres pour la crèche.

Un partenariat est mis en place avec les animatrices des **Maisons de Retraite** sur Saint-Genest-Malifaux et Jonzieux. Des rencontres sont organisées sur des temps forts (carnaval, projet à la ferme à Saint-Genest-Malifaux).

Des rencontres peuvent avoir lieu avec **les écoles maternelles** lors d'évènements (spectacles, intégration avant rentrée scolaire).

Un partenariat avec le **Relais d'Assistantes Maternelles du Pilat** permet d'organiser des rencontres et animations communes.

Une sortie commune aux trois EAJE est organisée au printemps (pique-nique, ferme etc...).

Dans l'année, un spectacle est programmé, plutôt sur la période de Noël.

Une intervenante musicale intervient mensuellement sur chaque structure pour un éveil musical.

Les 3 structures mutualisent certains achats ludiques. Cela permet aussi des échanges de matériel et jeux.

Soins d'hygiène et de santé à la crèche

Le soin et les changes de l'enfant sont des moments de relation privilégiée.

Objectif : permettre à chaque enfant de se sentir en confiance, rassuré, sécurisé et respecté.

Le change

C'est un moment privilégié qui doit rester un temps d'intimité à deux entre l'adulte et l'enfant. Lors des soins une communication s'établit par des gestes, des paroles, des regards. Tous les gestes seront verbalisés à l'enfant. L'intimité et la pudeur de chacun seront respectées. Des règles d'hygiène sont assurées par la mise en place de protocoles.

Objectif : Favoriser l'acquisition de l'autonomie, de la propreté



Le professionnel prend le temps afin que l'enfant puisse réaliser ce qui lui est fait et l'encourage à participer pour favoriser son autonomie. Les plus grands sont sollicités pour l'habillage et le déshabillage.

L'apprentissage de la propreté se fait au rythme de chacun. Le parent reste à l'initiative de cette démarche, mais les professionnels sont disponibles pour les accompagner. Cette démarche doit se faire dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) vers 18-20 mois et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'apprentissage du pot et des toilettes se fera progressivement en fonction de la maturité de chaque enfant et en accord avec les parents.

L'enfant ne sera pas forcé, quand il le demande le pot ou les toilettes lui seront proposés. Le professionnel accompagne l'enfant dans cette nouvelle acquisition.

L'équipe accompagne aussi l'enfant dans l'apprentissage de l'hygiène quotidienne.

L'équipe est vigilante et transmettra aux parents toute modification (apparition de problème cutané, refus etc...).



La santé

Un médecin référent est chargé du suivi médical. Il effectue des visites régulières, consulte les carnets de vaccinations, rencontre les enfants de moins de 4 mois et leurs parents.

Il veille à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique et met en place un protocole d'accueil individualisé.

Des règles précises sont établies en ce qui concerne les règles d'hygiène et de sécurité dans l'établissement. Des protocoles sont mis en place pour les situations d'urgence.

Le médecin veille à l'application des règles d'hygiène et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, il prend les décisions en ce qui concerne les maladies nécessitant une éviction temporaire de la crèche (voir règlement intérieur).

Le médecin référent assure auprès de l'équipe des rencontres d'information et des mises en place d'actions d'éducation à la santé.

Il est disponible auprès des familles si elles le souhaitent.

Tout problème de santé sera signalé rapidement aux familles, seul le traitement à donner sur le temps d'accueil sera administré sur ordonnance par un professionnel qualifié.

Conclusion projet

La rédaction de ce projet est le résultat d'une réflexion et d'un travail commun à toutes les équipes, c'est une retranscription de notre pratique quotidienne.

